

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24760**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bio-industries et Biotechnologies

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

220m Spécialités pluritechnologiques des transformations

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels de la transformation et valorisation des ressources végétales occupent des postes de techniciens supérieurs ou d'assistants ingénieurs et interviennent dans les activités de la production, l'analyse, le contrôle et/ou la recherche et développement dans des entreprises des secteurs agroalimentaire, cosmétique, parapharmaceutique et filière bois principalement.

Ils assurent les activités suivantes :

- l'étude et l'optimisation de process de fabrication grâce à la maîtrise des opérations unitaires de transformation de la matière première végétale et à la mise en oeuvre des technologies vertes alternatives
- la caractérisation physicochimique et biologique de molécules d'origine végétale par l'utilisation des outils d'investigation structurale, la conception puis la réalisation de tests de toxicité et d'activité biologique de substances naturelles et enfin l'analyse et l'interprétation des résultats
- la recherche et le développement, en participant à l'élaboration de nouveaux produits et en assurant une partie de la veille réglementaire et technologique

Ces professionnels de la transformation et valorisation des ressources végétales ont des compétences transversales entre la chimie, la biologie et le génie des procédés. Ils sont capables :

- de maîtriser les opérations unitaires du génie des procédés (extraction, séparation, concentration, séchage...) dans l'objectif de valoriser des substances biologiques d'origine végétale
- de mettre en oeuvre de nouvelles technologies vertes alternatives
- de mettre en oeuvre la méthodologie nécessaire et adéquate pour l'objectivation (caractérisations physico-chimique et biologique) des substances naturelles actives en respectant les bonnes pratiques de laboratoire et de fabrication
- de comprendre les contraintes réglementaires liées à l'extraction et à la production de nouvelles substances actives d'origine végétale et pouvant se substituer à certains produits dérivés de ressources fossiles
- de comprendre les contraintes réglementaires liées au contrôle et à la mise sur le marché de nouveaux ingrédients, d'additifs, d'actifs biologiques, de biomatériaux issus de matières premières végétales
- d'assurer la veille technologique de nouveaux procédés
- de communiquer des résultats, de maîtriser l'anglais professionnel et technique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels sont destinés à occuper des postes de techniciens supérieurs et d'assistants ingénieurs dans le secteur industriel pour les domaines variés de l'entreprise, de la production à l'analyse, au contrôle, et au secteur recherche et développement.

Les secteurs industriels concernés sont l'agroalimentaire (laboratoire recherche et développement), l'industrie cosmétique (fabrication et recherche et développement), l'industrie parapharmaceutique (production et recherche et développement), ou encore la filière bois pour la valorisation des co-produits du bois notamment.

Les débouchés sont multiples :

- Technicien de fabrication en industrie alimentaire
- Technicien analyses et essais recherche et développement, technicien alimentaire, technicien en développement des procédés
- Technicien biochimiste d'analyses industrielles
- Technicien de laboratoire de contrôle en industrie pharmaceutique
- Technicien de production en industrie chimique/pharmaceutique
- Technicien de formulation en application industrielle
- Assistant technique d'ingénieur en études, recherche et développement en industrie

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle Bio-industries et Biotechnologies parcours Transformation et Valorisation des Ressources Végétales peut s'obtenir après un parcours de formation découpée en 6 unités d'enseignement ou par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les unités 1 à 4 correspondent à un enseignement de type académique, les unités 5 et 6 sont des mises en situation. La formation, de niveau II, permet à l'étudiant ou au professionnel d'acquérir une vision intégrée de la fonction qu'il aura à occuper. La certification s'obtient après une évaluation sur chacune des unités d'enseignement (UE), ci-après :

UE 1 : Remise à niveau / Harmonisation - 7 ECTS

Notions de base en production et physiologie végétale, mise à niveau en chimie physique et chimie organique, notions de base en dermatologie et en physiologie digestive et cutanée

UE 2 : Procédés de transformation - 10 ECTS

La chimie verte et ses applications, notions de génie fermentaire pour la transformation des matières premières végétales, génie génétique associé à la production de synthons, génie des procédés et techniques vertes de fabrication, plans d'expériences

UE 3 : Techniques d'analyse - 9 ECTS

Méthodes instrumentales d'analyses physico-chimiques (structure...), méthodes d'analyses biologiques (activités, toxicité), outils statistiques

UE 4 : Connaissance de l'entreprise, législation, communication - 9 ECTS

Organisation de l'entreprise, projets commerciaux, études de marché, législation : normes ISO 9000 et 14000, BPL, BPF, Pharmacopée, REACH..., veille technologique, communication, anglais

UE 5 : Projet tutoré - 9 ECTS

Préparation du stage en entreprise sur un nouveau produit ou nouveau procédé de fabrication s'inscrivant dans le développement durable, gestion de projet

UE 6 : Stage en entreprise - 16 ECTS

Réalisation d'un projet dans le cadre d'un stage de 16 semaines en entreprise (formation initiale et continue) ou de 35 semaines en entreprise (formation en alternance)

Le contrôle des connaissances résulte d'un contrôle continu. La compensation existe entre UE. Les UE pour lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement acquises. Le stage et le projet tutoré sont évalués dans le cadre des modalités de contrôle fixées annuellement par l'équipe pédagogique. L'attribution de la licence professionnelle s'effectue conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999 à tout étudiant ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 ainsi qu'une moyenne générale supérieure ou égale à 10 à l'ensemble projet tutoré plus stage.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie par VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juillet 2015 accréditant l'Université de Limoges à délivrer des diplômes nationaux - habilitation n°20151097

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Articles R. 613-33 à R. 613-37)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.iut.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP 23204
87032 Limoges cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT du Limousin
Allée André Maurois
87065 Limoges cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Licence professionnelle Biotechnologies Spécialité Transformation et Valorisation des Ressources Végétales